

## Charte des Valeurs de l'A.D.A.N. Association des Auteurs des Hauts de France

Créée en 2009, « l'Association des Auteurs du Nord » est devenue « l'Association des Auteurs des Hauts de France » en 2014. Son objectif est de « Favoriser le développement des actions autour du livre et de mettre à disposition des adhérents des outils et des informations utiles à leurs activités. »

- L'ADAN est une association ouverte à tous les types d'auteurs. Elle accueille en son sein les auteurs édités comme autoédités sans établir de distinction entre eux. Elle réunit également les professionnels et experts de l'écrit qui exercent des activités connexes ou complémentaires aux activités littéraires et de l'écrit c'est-à dire qui concourent à la production, à la diffusion, à la mise à disposition, à la promotion et à l'interprétation de l'écrit, quel qu'en soit le traitement et le mode d'expression.
- L'ADAN attache une importance première à la qualité intrinsèque de l'œuvre et à sa valeur plutôt qu'à la notoriété de son auteur ou à son mode de publication.
- L'ADAN défend la diversité culturelle qu'elle considère comme primordiale pour endiguer la standardisation des styles, des genres et des contenus littéraires dictés par les logiques économiques et de marché.
- La gouvernance de l'ADAN repose sur un mode collégial, source d'inspiration et de progrès, laquelle vise à protéger l'association de l'entrisme, des ambitions personnelles et des intérêts particuliers.
- L'ADAN exerce sa mission à travers la mise en place de conventions et de partenariats avec les différentes institutions et collectivités concernées par les activités de ses adhérents et à destination de toutes les sortes de publics quelques soient leur lieu de vie : écoles, médiathèques, associations, prisons, maisons de retraite.
- L'ADAN tient compte des moyens et des situations de ressources de ses adhérents pour rendre ses activités et manifestations abordables et accessibles à tous.
- L'ADAN s'attache à développer des opportunités pour ses adhérents leur permettant de faire connaître leur travail: création de salons en partenariat avec les collectivités locales et les acteurs de la culture, valorisation sur son site institutionnel, proposition d'événements promotionnels, informations en lien avec l'actualité visant à faire connaître les auteurs, intervention en milieu carcéral et en résidence sénior. Dans cette même perspective, l'association peut être amenée à organiser des prix, concours, édition de recueil de nouvelles...
- L'ADAN veut pouvoir être un interlocuteur crédible des pouvoirs publics, c'est pourquoi elle veille à préserver son indépendance et son caractère privé. Elle peut être amenée à solliciter des subventions mais n'en fait pas un objectif en soi.

Dans un monde ouvert et interconnecté, l'ADAN est une organisation laïque qui s'attache à faire montre de solidarité interculturelle c'est pourquoi elle est amenée à parrainer à l'étranger des initiatives dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la défense de la liberté d'expression. Elle peut être amenée à ce titre à proposer à ses adhérents une contribution annuelle facultative en plus de sa cotisation annuelle pour promouvoir une cause.

Chaque nouvel adhérent se verra remettre la charte des valeurs à laquelle il souscrit de plein droit tant en adhérant qu'en renouvelant sa cotisation.

Le conseil d'Administration de l'ADAN

| Je soussigné Nom – Prénom   | approuve sans réserve, |
|---|------------------------|
| en adhérant à l'ADAN, les valeurs promues par l'Association des Auteurs des Hauts de Fran | • •                    |
| Date://   |                        |

Signature: